

les gouvernements provinciaux, quant à ce qui peut regarder la charge de lieutenant-gouverneur, et qu'en conséquence, il croyait expédient de soumettre l'avis qu'on lui avait donné, ainsi que toute la question et ses circonstances, au gouvernement de Sa Majesté pour les lui faire prendre en considération et en recevoir des instructions."

Je répondis à sir John A. Macdonald que je consentais à sa suggestion et que je lui permettais de se servir dans son rapport à la Chambre des Communes des mots qui précèdent.

La déclaration faite à la Chambre ayant donné lieu à quelque malentendu, sir John A. Macdonald, lundi, le 7 août, se levait de son siège aux Communes et répondait ainsi à M. Desjardins : "Je suis heureux que l'hon. membre ait posé cette question ; je me permettrai de déclarer à cette Chambre que mon collègue, le maître général des Postes, doit partir par le prochain vapeur canadien pour l'Angleterre dans le but d'appuyer avec l'assentiment du Gouverneur-Général, l'avis donné par le gouvernement en faveur de la destitution du lieutenant-gouverneur Letellier. Il sera peut-être accompagné de quelque autre, mais dans tous les cas, il part samedi prochain. Je n'ai pas besoin de dire que le fait que nous occupons encore la position que nous avons, démontre suffisamment que le Gouverneur-général n'a pas fait cette référence malgré nous et contre notre avis, et le fait encore que nous restions en charge démontre aussi que nous nous tenons pour responsables de la conduite du Gouverneur-Général."

On voit donc par la narration qui précède que je n'ai pas référé la question de la destitution du lieutenant-gouverneur de Québec, au gouvernement de Sa Majesté, contre l'avis de mon ministre.

Je considère qu'il est important que le gouvernement de Sa Majesté donne son opinion sur la question, parce qu'il est à propos, qu'au sujet de la destitution du lieutenant-gouverneur de Québec on obtienne de lui une opinion qui fasse autorité sur les pouvoirs accordés au Gouverneur-Général par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867. La clause 12 de l'Acte déclare qu'en certains cas, le Gouverneur Général a le pouvoir d'agir individuellement, et dans la clause 59, les mots "en Conseil" sont omis et la phrase est ainsi conçue : "un lieutenant-gouverneur reste en charge durant le bon plaisir du Gouverneur-Général." Sir John A. Macdonald fait allusion à ce point là, dans un mémoire qui vous sera expédié, lundi, le 14 courant.

Dans l'affaire du lieutenant-gouverneur Letellier, la destitution que l'on me demande établirait un nouveau précédent. Il serait destitué, bien que son premier ministre, M. Joly qui, avec ses collègues, a réussi à rester au gouvernement de la province depuis les élections provinciales qui ont eu lieu l'été dernier, ait assumé la responsabilité de l'acte pour lequel il a été censuré par la Chambre des Communes actuelle de la Puissance.

Destituer le lieutenant-gouverneur pour des actes dont M. Joly s'est déclaré lui-même responsable à la législature provinciale c'est un nouvel exercice de l'autorité fédérale, et comme il affecte l'interprétation d'un acte impérial, où on a eu le soin de protéger d'une manière particulière les intérêts provinciaux, je regarde comme sage et tenant de la manière la plus entière les exigences de la constitution, le désir que m'a exprimé sir John A. Macdonald de réléver la question au gouvernement impérial.

Sir John A. Macdonald a lu cette dépêche et a déclaré que la narration qu'elle renferme des conversations que nous avons eues tous deux sur la question, était exacte.

J'y ajoute des extraits de journaux, de toutes les nuances politiques au sujet de cette importante question, et pour faciliter la référence, je transmets une copie des documents imprimés qui accompagnaient les dépêches ci-dessus citées, et de plus une copie du rapport des débats qui ont eu lieu dans l'Assemblée législative de Québec, après que l'administration Joly eût pris les rênes du pouvoir.

J'ai, etc.,
(Signé) LORNE.

UN ÉTUDIANT EN HABIT NOIR

MONOLOGUE

.....Neuf heures bientôt, je ne serai jamais prêt. Il ne faut pourtant pas manquer le coche pour ma première soirée, c'est mon entrée dans le monde et je veux faire bonne figure. Aïe ! Aïe ! le sang coule, diable de rasoir ! me voilà avec une belle balafre sur la joue, c'est d'un bel effet et j'entends déjà une petite inoquese me dire : "Monsieur, votre chat a un bien mauvais caractère"—ces fillettes rient de tout.

Enfin, c'est fini... vite un nuage de poudre de riz pour me donner le teint frais, un peu de parfum pour aider la poudre, frisons la moustache... c'est moustiquaire, et les belles adorent une moustache retroussée... les cheveux sont irréprochables. Tout est pour le mieux ; Hippolyte, mon garçon, tu feras fureur ce soir.

Mettons la cravate blanche... C'est tout de même un fier honneur pour un petit étudiant comme moi d'être invité à une telle soirée. M. Grocery est vraiment un charmant homme et ses deux filles sont adorables. Au fond, s'il m'invite, c'est qu'il me considère. On est étudiant, c'est vrai, mais on est galant homme aussi. Et puis rasé de frais et habillé de neuf... à crédit,—on n'a pas trop mauvaise mine. Maudite cravate... et cette lampe qui n'éclairait pas... Rien de difficile à faire comme un nœud... Enfin, j'ai réussi... On dit que les yeux des danseuses se fixent souvent sur les cravates, heureuses cravates ! Mais j'y pense... Il me faut présenter mes compliments aux belles et surtout à la blonde Jeanne, la plus jeune des filles de ce bon M. Grocery. Baste ! Les belles s'en passeront ; quant à Jeanne, que lui dire ? Que ne peut-elle lire dans mes yeux tout ce que mes lèvres voudraient murmurer. Mademoiselle, vais-je lui soupiner, mademoiselle vous êtes bien fraîche ce soir !... Oh que c'est plat et grotesque... cherchons autre chose. Mademoiselle, permettez-moi de vous présenter les hommages de votre plus fervent admirateur... Admirateur ou adorateur ? Les deux sont bien risqués pour un entré en matière. Je ne dirai rien, cela sera plus simple, mais je tâcherai, dans le cours de la soirée, de lui faire comprendre que je me meurs d'amour pour elle.

Passons l'habit noir... Pas trop râpé... C'est étonnant comme ce miroir me fait paraître difforme... Les manches sont un peu longues... aussi, ce grand Léonce a des bras d'une telle longueur ! Mais ne médisons pas de lui ni de ses bras, puisqu'il a eu l'obligeance de me prêter son habit pour cette soirée. Bon ! Je viens d'arracher un bouton, vite à l'ouvrage et cousons-le... Maudites aiguilles avec leurs trous microscopiques... Et ce fil... gros comme un tuyau de pipe. Me voilà tailleur, quelle décadence ! Mais pauvreté comme noblesse oblige.

Quelle idée ! Si pendant la soirée, je glissais à ma belle un petit quatrain, bien amoureux et tout plein de soupirs. Les jeunes filles aiment bien les vers, surtout quand ils sont brûlants d'amour. Que dire ou plutôt qu'écrire ? Aïe ! mon aiguille qui m'entre dans le doigt !...

Rêvons quelques instants... Ah ! Je me sens inspiré et je prends mon luth...

Je brûle de pouvoir vous dire...

Cela peint bien ma pensée, car véritablement je serai ce soir sur des charbons ardents.

Belle Jeannette, à vos genoux...

Jeannette... comme c'est coquet—à vos genoux... est une trouvaille.

Que mon cœur n'adore que vous...

Poète que je suis !... Si je meurs de faim avec mes trois professions d'étudiant, tailleur et poète, ça sera à désespérer d'en grossir !

Et que pour vous seul il soupire !

Hippolyte, je ne te reconnais plus ! On a bien raison de dire que souvent un homme ignore son génie... Récapitulons : pour un quatrain, il faut quatre vers et je les ai...

Je brûle de pouvoir vous dire
Belle Jeannette, à vos genoux,
Que mon cœur n'adore que vous
Et que pour vous seule il soupire !

Brûle, genoux, adore et soupire, mettez quelque chose de plus en quatre vers et je vous proclame mon maître... Avec un tel quatrain je serai irrésistible ce soir.

Maintenant, mettons nos gants blancs... Encore une corvée ! Et en route pour la conquête de la terre promise. Mais où est ma lettre d'invitation... Ah ! sur cette table... que je la relise... Oui c'est bien pour moi, Monsieur Hippolyte Brindepaille... pour ce soir. Tiens ! Il y a quelque chose au verso... voyons... Vous êtes prié de venir sur la tête pour ne pas salir vos chaussures... Signé : Léonce. Comment ?... Mais alors cette lettre est une mystification, et c'est ce gredin de Léonce, le propriétaire de l'habit que je porte qui est l'auteur de ce tour pendable ! Quel

coup ! Quelle désillusion ! Adieu mes folles espérances... adieu ma Jeanne... adieu mon quatrain... Ah, je pleure... S'il est permis de se jouer ainsi d'un ami !...

PAUL BASSEZ-PRÉVILLE.

Montréal, 13 novembre 1879.

LETTE DE LOURDES

septembre 1879.

Le plus grand et le plus important miracle de Lourdes doit être attribué au baron Massy, qui fut préfet des Hautes-Pyrénées, du temps où Bernadette eut ses premières visions. Cet administrateur vigilant pensa pouvoir arrêter le courant de la dévotion populaire au moyen d'une barrière placée devant la grotte de Massabielle :

De par la loi défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

M. Louis Veulliot passa par là ; il vit la barrière et la bouscula ; la foule se rua derrière M. Veulliot et l'impulsion vers la grotte devint irrésistible. Voilà le miracle. Il en fut de cette barrière comme de l'article 7 de M. Jules Ferry ; elle stimula l'ardeur des croyants et détermina un des plus beaux mouvements d'opinion religieuse qui se soient jamais vus. Les foules se précipitèrent d'abord pêle mêle vers la grotte interdite ; elles se groupèrent et s'enrégimentèrent par groupes et par régions. Le régime scientifique sous lequel nous vivons n'empêche pas que de tous côtés, on ne se rende dans cette grotte miraculeuse ; elle est devenue un lieu de refuge, d'espérance et de protestation.

* *

Il y eut un moment, au cours de cette année, où l'on ne savait trop comment loger les pèlerins. Il fallut leur ouvrir l'église la nuit ; ils se couchaient sur les dalles, autour des confessionnaux, dans les cryptes. Le clergé arrivait en si grand nombre qu'il manquait de chapelles pour célébrer la messe.

Les autels ne pouvaient suffire aux sacrifices.

On voyait des prêtres qui, dès le soir, s'emparaient d'un autel et s'y attachaient en attendant leur tour. Une messe finie, le célébrant repassait son aube et sa chasuble à un autre, qui commençait sa messe où le précédent venait de finir la sienne. De minuit à midi, le lendemain, vingt autels sont ainsi occupés par cinq cents prêtres. Tous ces prêtres, jeunes et vieux, s'attendant et se succédant, répétant, chacun à leur tour, les formules sacrées, se prosternant à la même place, donnent l'idée d'une foi militante et résistante qui défie les persécutions.

L'affluence n'est pas, en tout temps, aussi considérable. Le Père supérieur a remarqué que, cette année, ce qui avait pris le plus de développement, c'étaient les pèlerinages isolés ; de pieux touristes arrivent là, font leurs dévotions sans bruit et s'en retournent. Ceux là viennent de leur plein gré, froidement, se livrer à des actes de foi solitaire. Il y en a de très-notables qui ne mettent point le public dans la confidence de leur pieuse excursion. J'en pourrais nommer, parmi les sommités de la science et de l'art, que l'on serait peut-être étonné de rencontrer dans le sanctuaire de Lourdes. Je prendrai garde à ne les point trahir. Toutefois, dois-je être à ce point discret que j'évite de dénoncer le duc de Nemours comme un pèlerin fort assidu ? Il n'est point rare de rencontrer, devant la grotte, une quantité considérable de personnages en longue lévite noire, collet blanc et chapeau mou, ce sont des clergymen de l'Église catholique d'Irlande. Quand ils s'en mêlent, ils sont très-dévots, ces Anglais ; ils croient à tous les miracles. On m'a montré, dans un coin de la grotte, l'évêque nommé de Gap, l'abbé Roche qui, avant d'être sacré et préconisé, venait se faire reconnaître par la vierge de Lourdes.

On raconte aussi que M. Gambetta, traversant un jour ces contrées, aperçut, du chemin de fer, la grotte miraculeuse ; il

fut pris de la curiosité d'y aller voir. Il était avec quelqu'un qui s'agenouilla devant la madone ; lui, jugea qu'il était de sa dignité de rester fièrement debout.

* *

Alors même qu'elles sont inspirées par la foi la plus ardente et qu'elles procèdent d'un acte de volonté parfaitement libre et spontané, ces démarches individuelles auprès de Notre-Dame de Lourdes sont loin d'avoir l'intérêt pittoresque et retentissant des pèlerinages collectifs. A certaines époques de l'année, des provinces entières se déplacent, des populations d'hommes, de femmes, d'enfants chargées de vivres et de provisions diverses, émigrent vers le sanctuaire miraculeux et viennent, deux jours durant, camper sur les rives du Gave. Le mois où nous sommes ne fournit pas une aussi grande invasion de pèlerins que le mois des fleurs ; mais dans la soirée d'hier et la matinée d'aujourd'hui, j'ai vu débarquer à la gare et se répandre par la ville, quatre pèlerinages formant un torrent de huit ou neuf mille personnes.

Les premiers arrivés venaient du diocèse d'Agen. A six heures du soir, tous les chemins de la gare débordaient d'une foule houleuse. Les gens allaient un peu pêle-mêle, s'appelaient, se cherchaient, tirillés par les garçons d'hôtels et par des commères cherchant, dans ce tohu-bohu, des clients à héberger. En peu d'instants, chacun eut trouvé son gîte et se fut reconforté tant bien que mal. A huit heures, rendez-vous était donné par les curés à leurs ouailles dans l'ancienne église de Lourdes. Cette église s'élève au centre de la ville, sur une sorte de terrasse dominant une petite place.

Les pèlerins débouchent de toutes parts ; il n'y en a pas un qui n'ait à la main son petit cierge de 50 centimes autour duquel une industrie prévoyante a disposé un vaste cornet de papier servant de bobèche. Les premiers arrivés entrent dans l'église qui ne peut tous les contenir ; les autres restent dehors et tourbillonnent sur la place. Ils répondent aux chants qui déjà retentissent à l'intérieur de l'église.

Peu à peu cette masse se désagrège, se divise et s'allonge en deux files parallèles. Les cierges scintillent et sautillent pareils à de petits feux-follets ; ils finissent par se ranger en bon ordre. La procession se déroule ainsi, dans la nuit, comme une voie lactée ; elle débouche par la rue de la Grotte et se répand vers le torrent. Une plaintive et incessante mélodie l'accompagne ; c'est comme un salut suppliant et éploré : *Ave, Ave, Ave Maria !* Hommes, femmes, enfants, vieillards, prêtres, tout le monde répète ce cri et l'accentue d'autant plus fortement que l'on s'approche davantage du sanctuaire miraculeux.

Le comble de la lésincricie :

Faire le tour de sa cour cinq ou six fois dans le cours de la nuit, en imitant les aboiements d'un chien, pour faire croire qu'on en a un, sans avoir à payer de taxe à la corporation.

Tout le monde connaît ce mendiant botteux qui rôde journellement sur la rue Sainte-Catherine. Il boite si pas, qu'on dirait qu'à chaque pas il fait la révérence. L'autre jour, quelqu'un qui voulait faire le malin lui dit :

—Vous méprisez donc bien les gens de ce côté-ci, que vous adressez toutes vos révérences à ceux qui sont de l'autre.

—Attendez que je repasse, répondit le mendiant, vous aurez votre revanche.

Entre ministre et messenger :

—Monsieur, j'aurais une petite faveur...

—Une place, je suppose ?

—Non, monsieur, j'en ai une.

—Alors ?

—C'est que je voudrais être nommé permanent avant que votre gouvernement, vous savez...

—Comment permanent ? Vous êtes père, n'est-ce pas ?

—Oui, monsieur.

—Et vous êtes manant aussi. Allez-vous-en !